

REUNION PUBLIQUE



TRI A LA SOURCE
DES BIODECHETS



RAPPEL DES
CONSIGNES DE TRI



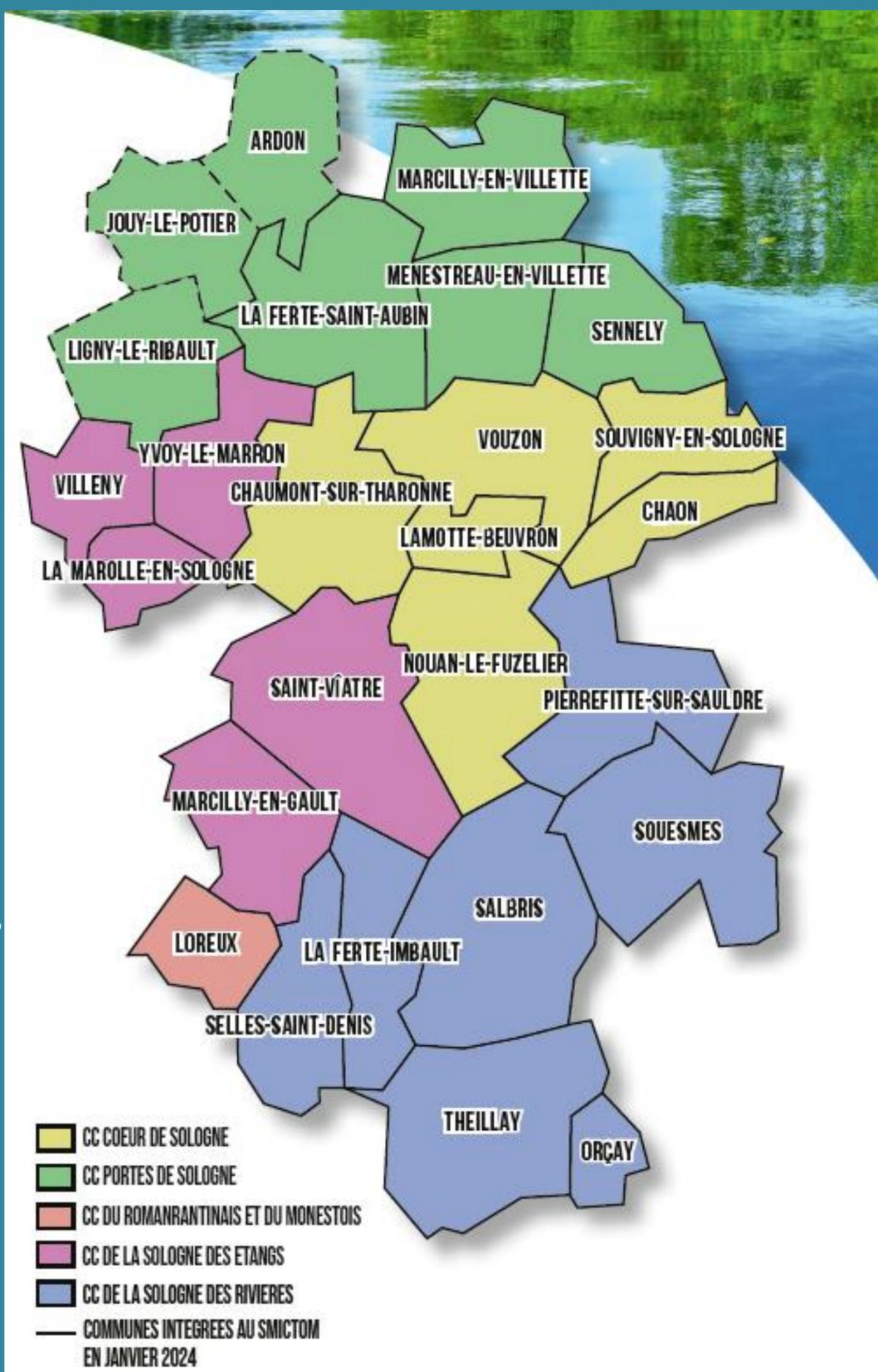
MODIFICATION DE
LA FRÉQUENCE DE
COLLECTE DES
ORDURES MÉNAGÈRES

Le SMICTOM de Sologne c'est

5 communautés de communes

- 24 communes (27 au 1er janvier 2024)
 - 43 000 habitants
 - 22 000 foyers

Un comité syndical composé de 24 membres (27 membres au 1er janvier 2024).



Le SMICTOM de Sologne c'est

- Une gestion en porte à porte de vos déchets ménagers et de vos emballages.
- Une gestion dans des points d'apport volontaire du verre, papier et textiles.
- Une gestion de vos déchets dans 8 déchèteries.
- Une gestion de vos déchets verts sur 8 plateformes de végétaux.
- Une gestion en porte à porte de vos encombrants.
- Une sensibilisation auprès des écoles de son territoire.



TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

RAPPEL DE LA LOI A.G.E.C. (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire)

La loi A.G.E.C. a été votée en lecture définitive à l'Assemblée nationale et au Sénat en 2020.

Elle se décline en 5 grands objectifs :

- sortir du plastique jetable,
- mieux informer les consommateurs,
- agir contre le gaspillage,
- agir pour le réemploi solidaire,
- agir contre l'obsolescence programmée et mieux produire.

TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

A partir du 1er janvier 2024, la loi AGEC impose la mise en place du tri à la source des biodéchets. Pourquoi?



30 %

de vos poubelles destinées aux ordures ménagères contiennent des biodéchets qui sont valorisables.

Au SMICTOM de Sologne, ces déchets sont actuellement collectés, transportés et incinérés avec les ordures ménagères à l'U.T.O.M. située à SARAN.



AU 1er JANVIER 2024 LES USAGERS DE LA FRANCE ENTIÈRE NE DEVRONT PLUS DÉPOSER LEURS BIODÉCHETS DANS LEUR BAC D'ORDURES Ménagères.

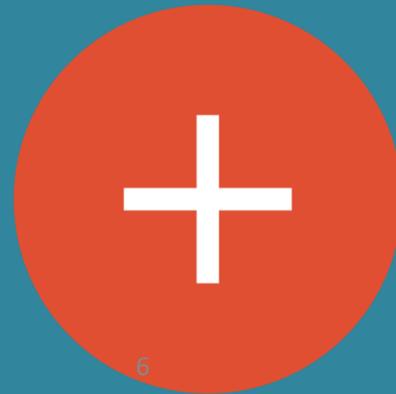
Encore moins dans le bac destiné au déchets recyclables...

LES BIODÉCHETS, C'EST QUOI?

DECHETS DE CUISINE ET DE TABLE



DECHETS VERTS



GERER VOS BIODECHETS COMMENT ?



GÉRER VOS BIODÉCHETS LE SMICTOM PEUT VOUS AIDER



8



**MAIS
AVANT
DE LE
DEMANDER**

**EN AVEZ-
VOUS
L'UTILITE?**

GÉRER VOS BIODÉCHETS POUR OBTENIR VOTRE OU VOS CONTENANTS

- Inscriptions en fin de réunion nom, prénom, adresse postale et adresse email.
- Vous recevrez par mail un lien vous permettant de vous inscrire à une date de rendez-vous sur votre commune.
- **LORS DU RENDEZ-VOUS**
 - Vous suivez une formation collective obligatoire sur le compostage de 10 minutes environ.
 - Vous justifiez votre adresse et votre identité.
 - Vous signez une convention de mise à disposition : les outils confiés restent obligatoirement sur votre lieu d'habitation.
 - Vous repartez avec votre contenant et un exemplaire de la convention.

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI





Un **GRAND** merci aux usagers qui ont accepté de trier  depuis août 2021 grâce à l'extension des consignes de tri. Grâce à eux, le volume collecté en ordures ménagères a déjà diminué.

CONTINUONS TOUS NOS EFFORTS

100 %

**DES EMBALLAGES EN PLASTIQUE ,
CARTONNETTE, ACIER ALUMINIUM SE TRIENT
sans sac, en vrac**



**VOTRE BAC DE TRI EST TROP PETIT
CONTACTEZ LE SMICTOM POUR LE CHANGER**

100 %

DES EMBALLAGES EN VERRE SE TRIENT ET SE RECYCLENT



100 %

DU PAPIER SE TRIENT ET SE RECYCLE



100 %

DES CARTONS SE TRIENT ET SE RECYCLENT



100 %

DES BIODECHETS SE VALORISENT



100 %

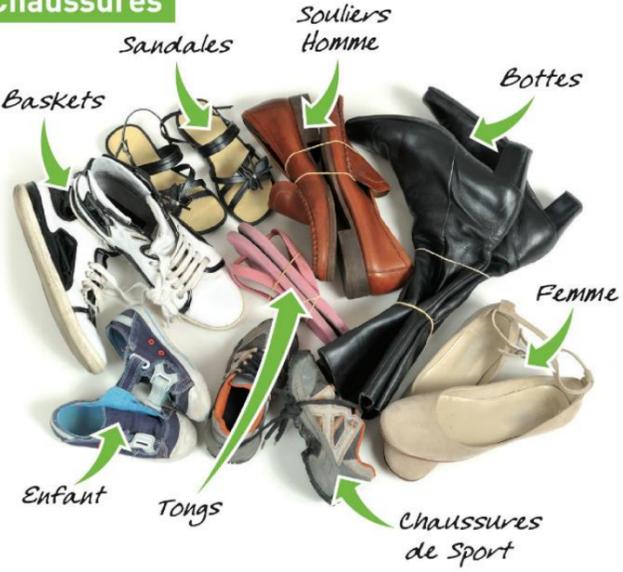
DES TEXTILES, LINGES DE MAISON ET CHAUSSURES SE TRIENT



Linge de maison



Chaussures



Grands Vêtements



Petits Vêtements



DÉCHÈTERIES

LA FERTÉ-SAINT-AUBIN / LAMOTTE-BEUVRON
MARCILLY-EN-VILLETTE

SALBRIS / SELLES-SAINT-DENIS / SOUESMES / THEILLAY



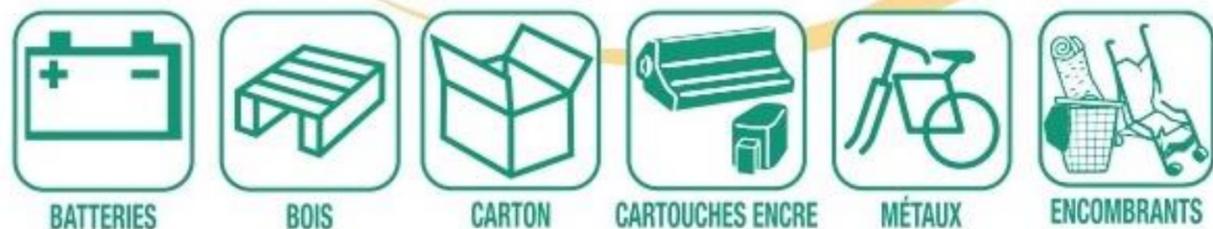
(1) Sauf Theillay

(2) Uniquement Marcilly-en-Villette

**En déchèterie,
je trie aussi !!!**

**En cas de doute, rapprochez-vous
du gardien**

MENESTREAU-EN-VILLETTE



Consultez les horaires des déchèteries sur le site www.smictomdesologne.com

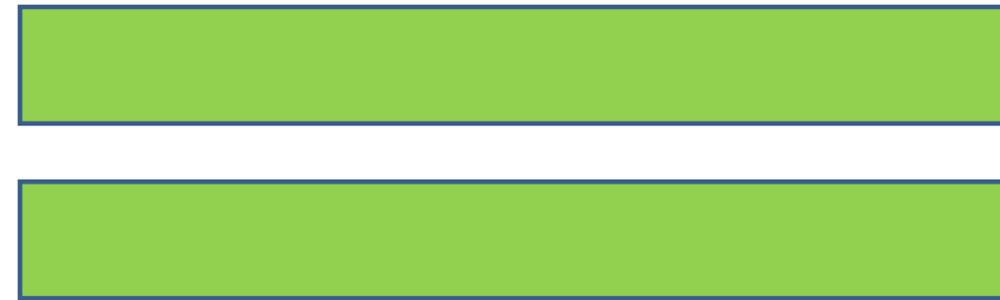


PROCHAINEMENT

- **ARTICLES DE SPORT ET DE LOISIRS.**
- **ARTICLES DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE.**
- **JOUETS.**
- **PRODUITS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION DU SECTEUR DU BÂTIMENT.**



A VOUS DE JOUER



A VOUS DE TRIER



MODIFICATION DE LA FRÉQUENCE DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES



- **1er août 2021** : Tous les emballages se trient dans le bac à couvercle jaune
- Les usagers qui appliquent les extensions des consignes de tri ne présentent plus leur bac pour les ordures ménagères (couvercle bordeaux) toutes les semaines.
- **1er janvier 2024**: Tous les biodéchets sont valorisables dans un composteur ou lombricomposteur .
- Les déchets de jardin peuvent toujours être déposés en déchèterie.
- **IL N'EST ÉCONOMIQUEMENT ET ÉCOLOGIQUEMENT PLUS PERTINENT D'ORGANISER DES COLLECTES DES ORDURES MÉNAGÈRES TOUTES LES SEMAINES.**

MODIFICATION DE LA FRÉQUENCE DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES



AUJOURD'HUI

- **COLLECTE des ordures ménagères en porte à porte**
- **1 fois par semaine.**

- **COLLECTE des déchets recyclables en porte à porte**
- **1 fois tous les 15 jours.**

MODIFICATION DE LA FRÉQUENCE DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

au 1er janvier 2024



- **Collecte des ordures ménagères en porte à porte**
- **1 fois tous les 15 jours**

- **Collecte des déchets recyclables en porte à porte**
- **1 fois tous les 15 jours**

COLLECTE DE VOS DECHETS COMMENT VOUS TENIR INFORMÉ

HORAIRES DE DECHETERIES, MODIFICATION DES JOURS DE COLLECTE...

- **Site internet du SMICTOM de Sologne <http://www.smictomdesologne.fr>**
- **Facebook**
- **Editos et calendriers distribués dans les boîtes aux lettres de tous les usagers**
- **Journaux locaux**
- **Moyens de communication de votre commune/ communauté de communes**

MERCI DE VOTRE ATTENTION



SMICTOM
SOLOGNE